

**NOTES D'ALLOCATION  
L'HONORABLE NOËL A. KINSELLA  
PRÉSIDENT DU SÉNAT**

**À L'OCCASION D'UN DÉJEUNER SOULIGNANT LE  
20<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU GÉNOCIDE RWANDAIS**

**OTTAWA  
LE 7 AVRIL 2014**

Monsieur le sénateur Dallaire,

Monsieur le général Hainse,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue au Sénat et dans la salle à manger du Président pour ce déjeuner soulignant le vingtième anniversaire du génocide rwandais. Il s'agit d'une occasion solennelle, qui doit susciter une réflexion et un dialogue éclairés sur la façon d'empêcher à tout jamais que se répètent de telles atrocités.

En 1994, la communauté internationale était témoin de l'échec de l'humanité au Rwanda. Ce n'était pas la première fois – ni la dernière – qu'on assistait à une tuerie systématique et calculée au vingtième siècle. Mais rarement avait-on vu d'épisode aussi violent : 800 000 Rwandais ont été massacrés en 100 jours à peine.

Pour la plupart d'entre nous, le génocide rwandais est associé aux tueries et à l'utilisation massive du viol comme arme. Mais même si le génocide a opposé le Hutu au Tutsi, l'homme à son voisin, bien des gens

ont fait preuve d'un courage et d'une abnégation incroyables. Beaucoup de Rwandais ont illustré la meilleure part de l'humanité durant le génocide, tout comme des centaines de Canadiens. Nos distingués invités font partie de ce groupe.

Quelques-uns d'entre vous sont parmi ceux qui ont servi sous le commandement du lieutenant-général Dallaire, aujourd'hui sénateur, dans le cadre de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda, la MINUAR. Dans une tentative pour arrêter la violence, leur seul espoir reposant sur la négociation, ils ont mobilisé le peu de soutien et de ressources auxquels ils avaient accès et ont essayé de remplir leur mandat limité. En compagnie du D<sup>r</sup> James Orbinski, de Médecins Sans Frontières, qui a sauvé la vie de centaines, et peut-être de milliers de gens, ces hommes ont risqué leur propre vie et affronté des périls inimaginables.

Deux de nos invités – le sénateur Dallaire et le major Brent Beardsley – ont été décorés de la Croix du service méritoire pour leur travail pendant et après le génocide. Cette distinction est remise pour une action qui a été accomplie avec un professionnalisme exceptionnel, qui présente une très grande valeur et dont les Forces canadiennes et le Canada ont tiré de grands honneurs.

Mais les contributions des Canadiens ont été coûteuses. De nombreux militaires, à leur retour, ont souffert de troubles de stress post-traumatique, un problème dont le sénateur Dallaire a parlé

ouvertement, s'appuyant sur son expérience personnelle. Un autre vétéran de la MINUAR ici présent aujourd'hui, le lieutenant-colonel Stéphane Grenier, a aussi reçu la Croix du service méritoire. C'est à lui que l'on doit le développement et la mise sur pied du Programme de soutien social aux victimes de stress opérationnel. Ce programme aide les membres et les vétérans des Forces canadiennes, et surtout ceux qui souffrent de troubles de santé mentale en raison du service, à réintégrer la société et le marché du travail.

La vie après le génocide n'a pas été facile pour les Rwandais et les soldats canadiens. À une époque où la communauté internationale doit gérer des conflits dans des pays tels que l'Afghanistan, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Mali, le Soudan et la Syrie, on pourrait perdre courage devant ces affrontements ethniques et religieux qui semblent faire perdurer la souffrance. Mais tout en gardant à l'esprit le souvenir des disparus, la souffrance des survivants et les nombreux défis qui restent, nous ne devons pas oublier tous ceux qui ont pris des risques énormes pendant le génocide et qui participent maintenant au dur travail de réconciliation sur le terrain.

Au niveau institutionnel, le Canada, grâce à sa contribution au Tribunal pénal international pour le Rwanda, a appuyé les efforts déployés pour que justice soit faite et pour que ceux impliqués dans le génocide rendent des comptes. Notre pays a aussi accueilli de nombreux immigrants rwandais, qui ont trouvé chez nous un havre de paix. Mais le Rwanda lui-même a démontré qu'il est possible de surmonter la violence

extrême et les terribles séquelles que celle-ci laisse. En effet, le pays n'a plus revu de déchaînement de violence comme en 1994.

De nombreux groupes au Rwanda travaillent à rapprocher survivants et auteurs d'actes de violence, des gens qui étaient autrefois dans des camps opposés, par exemple, des veuves du génocide et des femmes d'hommes emprisonnés pour leur rôle dans la tragédie. Les anciens ennemis se rencontrent et parlent de ce qui s'est passé, ils s'aident à retrouver la paix. Ils construisent des maisons l'un pour l'autre et travaillent côte à côte dans les champs.

Pour terminer, j'aimerais remercier le sénateur Dallaire, qui a accepté de coanimer l'événement d'aujourd'hui et qui réalise un travail infatigable pour que cette période sombre de l'histoire humaine ne soit jamais oubliée et ne se répète plus. À vous tous ici qui avez tant donné de vous-mêmes au Rwanda, merci d'être avec nous.

En 2008, le Parlement du Canada a désigné le 7 avril comme la Journée nationale de réflexion sur la prévention du génocide. Pour souligner cette journée, levons nos verres à un monde libéré du racisme, de la discrimination et de l'intolérance; à un avenir sans génocide, où auront triomphé la paix et l'espoir.